

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
• 1 à 12 pages..... 200 F • 16 à 28 pages 600 F • 32 à 44 pages 1000 F • 48 à 60 pages 1500 F • Plus de 60 pages 2 000 F	• TOGO..... 20 000 F • AFRIQUE..... 28 000 F • HORS AFRIQUE 40 000 F	• Récipissé de déclaration d'associations .. 10 000 F • Avis de perte de titre foncier (1 ^{er} et 2 ^e insertions) 10 000 F • Avis d'immatriculation 10 000 F • Certification du JO 500 F

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél : (228) 221-37-18/221-61-07/08 Fax (228) 222-14-89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 221 - 27 - 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES.

Récépissés de déclaration d'associations.....	1
Avis de perte de titres fonciers.....	3

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

RECEPISSES DE DECLARATION D'ASSOCIATIONS

N° 1032 / MISD - SG - DAPSC - DSC du 12 Mai 2004

Dénomination : COMITE DE COORDINATION DES
ACTIONS DE DEVELOPPEMENT
(C. C. A. D)

Siège : LOME - TOGO

But : - L'association a pour but de promouvoir des actions de Développement en milieu rural

Lomé, le 12 Mai 2006

Le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité
et de la Décentralisation

Chef d'Escadron Akila-Esso BOKO

N° 1278 / MATD - SG - DAPOC - DOCA du 26 Octobre 2005

Dénomination : SERVICE D'APPUI A L'HYDRAULIQUE
ET A L'ASSAINISSEMENT DU MILIEU
(S. A. H. A. M.)

Siège : Dapaong (P/Tône) - TOGO

But : L'association a pour but de renforcer l'approvisionnement en eau potable et à l'assainissement du milieu sur la base de la participation communautaire.

Lomé, le 26 octobre 2005

Le ministre de l'Administration Territoriale
et de la Décentralisation

FOLI - BAZI Katari

N° 0067 / MATD - SG - DAPOC - DOCA du 1^{er} février 2006

**Dénomination : ASSOCIATION SANS FRONTIERE DES
JEUNES POUR LE DEVELOPPEMENT ET
LA CULTURE**

(A. F. J. E. D. E. C.)

Siège : Kpalimé (P/Kloto) – TOGO

But : - L'Association a pour but de lutter contre la pauvreté et de promouvoir un développement humain durable et participatif des populations surtout rurales.

Lomé, le 1^{er} février 2006
Le ministre de l'Administration Territoriale
et de la Décentralisation

FOLI - BAZI Katari

N° 0103 /MATD – SG – DAPOC – DOCA du 10 février 2006

**Dénomination : CENTRE D'INCUBATION ET DE
PROMOTION DES EXPORTATIONS
(C. I. P. E. X.)**

Siège : LOME – TOGO

But : - L'Association a pour but l'incubation des candidats entrepreneurs et la promotion des organisations et entreprises exportatrices.

Lomé, le 10 février 2006
Le ministre de l'Administration Territoriale
et de la Décentralisation

FOLI - BAZI Katari

N° 0104 /MATD – SG – DAPOC – DOCA du 10 février 2006

**Dénomination : FEDERATION DES UNIONS DE CAISSES
D'EPARGNE ET DE CREDIT AGRICOLE
DU TOGO**

Siège : LOME – TOGO

But : - L'Association a pour but la micro-finance et la micro-assurance.

Lomé, le 10 février 2006
Le ministre de l'Administration Territoriale
et de la Décentralisation

FOLI - BAZI Katari

N° 0105 /MATD – SG – DAPOC – DOCA du 10 février 2006

**Dénomination : CENTRE REGIONAL D'INCUBATION
ET DE PROMOTION DES ENERGIES
RENOUVELABLES
(C. R. I. P. E. R.)**

Siège : LOME – TOGO

But : - L'Association a pour but de mobiliser les ressources humaines et financières locales et internationales afin de mener, dans l'espace CEDEAO, des actions de promotion des énergies renouvelables.

Lomé, le 10 février 2006
Le ministre de l'Administration Territoriale
et de la Décentralisation

FOLI - BAZI Katari

N° 0106 /MATD – SG – DAPOC – DOCA du 10 février 2006

**Dénomination : SOLIDARITE POUR L'INVESTISSEMENT
ET LE DEVELOPPEMENT
(SOL. I. DEV.)**

Siège : LOME – TOGO

But : - L'association a pour but la lutte contre la pauvreté, la promotion de l'investissement et la promotion du développement durable.

Lomé, le 10 février 2006
Le ministre de l'Administration Territoriale
et de la Décentralisation

FOLI - BAZI Katari

N° 0116 /MATD – SG – DAPOC – DOCA du 16 février 2006

Dénomination : INITIATIVES

Siège : Badja (P/Avé) – TOGO

But : - L'Association a pour but de promouvoir le développement durable.

Lomé, le 16 février 2006
Le ministre de l'Administration Territoriale
et de la Décentralisation

FOLI - BAZI Katari

N° 0117 /MATD-SG-DAPOC-DOCA du 16 février 2006

Dénomination : MOUVEMENT ALLIANCE PAYSANNE DU TOGO (M.A.P.TO.)

Siège : Sokodé (P/Tchaoudjo)-TOGO

But : - L'Association a pour but d'œuvrer pour l'épanouissement socio-économique et culturel des populations.

Lomé, le 16 février 2006
Le ministre de l'Administration Territoriale
et de la Décentralisation

FOLI-BAZI Katari

AVIS DE PERTE DE TITRES FONCIERS

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier n° 107, inséré au Livre foncier du cercle de Lomé, Vol. 1, F° 107, au nom de feu MIHESO Gottfried Kwashie, employé de commerce s/c ADANNOU-FOLLEY Akouété, cel : 906 36 71.

(Pour première insertion)

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier n° 126 inséré au Livre foncier du Territoire du Togo Volume I, F° 126, appartenant à Monsieur Albert DOH.

(Pour 1^{re} insertion)
Me Lysiane Adzowo AMORIN, Notaire

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier n° 29511, inséré au Livre foncier de la République togolaise Vol. 149, F° 15, au nom de AGBAGLI Francis Ayao Edoh, commerçant demeurant à Totsi s/c ADANNOU-FOLLEY Akouété, demeurant à Lomé, Tél. : 221-56-86, cel : 906 36 71.

(Pour première insertion)

Avis est donné au public, de la perte de la copie de Titre foncier n° 1596, Volume IX, Folio 66, du Territoire togolais appartenant à Monsieur Sylvestre DOGBE AVORGBEDOR, employé de commerce, demeurant à Lomé.

(Pour deuxième insertion)

Avis est donné au public de la perte du Titre foncier n° 3937 R.T., Volume XXI, Folio 16, appartenant à feu Dédévi TEVI, revendeuse, ayant demeuré à Lomé.

(Pour deuxième insertion)

Avis est donné au public de la perte de la copie de Titre foncier n° 6513 inséré au Livre foncier de la République Togolaise, Volume XXXIII, Folio 179, appartenant à Monsieur Adolphe de MEDEIROS.

(Pour deuxième insertion)
Me Lysiane Adzowo AMORIN, Notaire

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier n° 6533 RT, Vol. XXXIII, F° 199 appartenant à Mme Charlotte AKOSSOU, revendeuse demeurant à Lomé, Avenue des Alliés.

(Pour deuxième insertion)

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier n° 20744 RT, Vol. 105, F° 7 appartenant à M. GNROFOUN Anoumou, bijoutier demeurant à Lomé Tokoin-Ramco.

(Pour deuxième insertion)

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier n° 21936 RT, Vol. 110, F° 202 appartenant à M. GNROFOUN Anoumou, bijoutier demeurant à Lomé Tokoin-Ramco.

(Pour deuxième insertion)

Avis est donné au public de la perte de la copie du Titre foncier n° 7686, inséré au Livre foncier de la République togolaise, Volume XXXIX, F° 78, appartenant à feu Ignace Tecco GOZO, de son vivant employé à la U.A.C. (A.C.A), ayant demeuré à Léopoldville (Congo).

(Pour deuxième insertion)

Avis est donné au public de la perte du certificat d'inscription du Titre foncier n° 13437, Volume LXVIII, F° 90 de la République togolaise, appartenant à M. SADATONOU Dodji et Mme SODATONOU Akouété, née DOSSOU, propriétaires, demeurant à Lomé.

(Pour deuxième insertion)

